

Communiqué du jeudi 13 février 2025

## **Cartes de réduction nationales et régionales SNCF : un morcellement qui perd les usagers !**

*L'application de la liberté tarifaire par les régions, sans esprit de responsabilité, a conduit à la mauvaise prise en compte des cartes de réductions commerciales nationales et à une hétérogénéité des pratiques des régions pour leurs propres cartes de réduction. Ces pratiques ont induit un morcellement de la tarification régionale, incompréhensible pour le voyageur.*

### **Cartes de réduction SNCF : application hétérogène au niveau régional**

Les réductions liées aux cartes SNCF Avantage (Jeune, Adulte, Senior) et Liberté ne sont pas appliquées par les régions de la même manière : il n'y a aucune homogénéité dans ce domaine.

Les cartes de réduction nationales doivent être acceptées pour des trajets régionaux et permettre l'application du pourcentage de réduction applicable aux trajets nationaux, comme c'est le cas depuis des décennies en Allemagne et en Suisse. De plus, l'accès à cette information doit être simplifié car, à ce jour, les sites TER des régions ne sont pas tous renseignés avec le même degré de précision.

**La Fnaut constate que le système est illisible et incompréhensible pour les voyageurs. La Fnaut demande, dans sa Convention collective<sup>1</sup>, à ce que les cartes commerciales nationales soient acceptées « sur l'ensemble du territoire et pour tous les services ».**

### **Cartes de réduction TER : un système illisible au niveau régional**

À l'instar de son constat sur la profusion de marques TER qui tant par leurs noms que par leurs conditions, perdent les usagers<sup>2</sup>, la Fnaut regrette le nombre aberrant de cartes de réduction TER (plus d'une quarantaine) et l'hétérogénéité des pratiques des régions pour leurs propres cartes de réduction.

**Les régions doivent travailler ensemble pour trouver un consensus et ainsi harmoniser ces cartes dont les conditions et les avantages sont disparates et qui complexifient la vie des usagers.**

**Contact presse** : Nina Soto, responsable communication et relations presse Fnaut : 07 67 78 06 24

<sup>1</sup> Exigence 11 de la [convention collective de l'utilisateur](#) de la Fnaut

<sup>2</sup> Communiqué de presse de la Fnaut : [« TER : des marques, des marques... et les passagers s'y perdent ! »](#)